

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS
SEANCE DU 13 MAI 2013
DELIBERATION N°2013-31

OBJET : Ouverture de la licence d'allemand à la rentrée 2013.

LE CONSEIL,

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3,

Vu les statuts de l'Université, et notamment son article 16,

DECIDE

De REJETER par 11 voix contre, 2 pour et 5 abstentions la proposition d'ouvrir la licence d'allemand à la rentrée 2013.

Fait à Tours, le 16 mai 2013

Le Président,



Loïc VAILLANT